



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION DE DÉMOLITION

AVIS PUBLIC

Demande de certificat d'autorisation de démolition

10893, avenue de Belleville

AVIS est par les présentes donné par le soussigné, secrétaire de l'arrondissement de Montréal-Nord, que le Comité d'étude des demandes de démolition lors de sa réunion du 2 juillet 2025 à 18h30, à la salle du conseil d'arrondissement, 11155, avenue Hébert, Montréal-Nord, MONTRÉAL-NORD, étudiera la demande de démolition de l'immeuble suivant :

- 10893, avenue de Belleville

PRENEZ AVIS ÉGALEMENT que toute personne intéressée peut assister au Comité d'étude des demandes de démolition de l'arrondissement.

Conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chapitre A-19-1) et au Règlement régissant la démolition d'immeubles (RGCA06-10-0010), **toute personne qui veut s'opposer à la démolition doit**, dans les dix jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître par écrit son opposition motivée au soussigné, par courrier au 4243, rue de Charlevoix, Montréal-Nord, Québec, H1H 5R5, ou par courriel à l'adresse suivante : marc-aurele.aplogan@montreal.ca.

FAIT À MONTRÉAL,
Arrondissement de Montréal-Nord, ce 19 juin 2025

Carmen Baïant
Secrétaire d'arrondissement substitut